



CANADA

The Permanent Mission of Canada
to the United Nations
at Geneva

La Mission permanente du Canada
auprès des Nations Unies
à Genève

check against delivery

Statement
by
Colleen Swords
Assistant Deputy Minister, International Security Branch
and Political Director
Department of Foreign Affairs and International Trade Canada

2008 NPT Preparatory Committee

Geneva, 28 April 2008

vérifier à l'audition

Déclaration
par
Colleen Swords
Sous-ministre adjoint, Secteur de la sécurité internationale
et directeur politique

Affaires étrangères et Commerce internationale Canada

Le Comité préparatoire TNP 2008

Genève, 28 April 2008

Thank you Mr. Chair,

The Canadian Delegation warmly congratulates you on your election and we look forward to working with you.

The outcome of the 2005 Review Conference was disappointing. It was followed by a slow start at the 2007 Preparatory Committee. It is now our task to work towards a successful outcome of the 2010 Review Conference. It is critical for Member States to underline the NPT's continuing relevance, to uphold the 1995 bargain of "permanence with accountability", and to respond effectively to the serious challenges that have arisen.

The NPT is a cornerstone of the international security architecture. It has established three inseparable and mutually reinforcing core components: the prohibition against the proliferation of nuclear weapons, the obligation to pursue negotiations in good faith on nuclear disarmament, and the framework for cooperation in the peaceful uses of nuclear energy. Canada seeks a substantive and balanced outcome from the 2010 Review Conference, one that advances the NPT's objectives in each of the three main components.

Nuclear proliferation remains a significant concern. The DPRK's nuclear test in October 2006 was a brazen act of defiance against the will of the international community. This was the first nuclear test since 1998 and the first ever by a state that had joined the NPT as a Non-Nuclear-Weapon State. Since then the Security Council has acted and we welcome the progress that has been made within the framework of the Six Party Talks. However, more remains to be done. Canada calls on the DPRK to comply with UNSC resolutions, to meet its Six Party Talks commitments, including to abandon its nuclear weapons programme and to recommit itself to the NPT. In addition, my delegation is concerned by recent information that may point to illicit nuclear cooperation between the DPRK and Syria, and calls on both countries to cooperate fully with the IAEA to clarify the situation.

Another challenge to the non-proliferation norm of the NPT is presented by Iran. Although Canada recognizes that Iran has a right to the use of nuclear energy for peaceful purposes, that right also comes with obligations. Iran has lost the confidence of the IAEA Board of Governors and the Security Council through its two-decade history of concealing nuclear activities. We call on Iran to begin the process of establishing international confidence in its nuclear activities by complying fully with Security Council resolutions. We encourage Iran to pursue the proposed package of incentives offered by China, France, Germany, Russia, the United Kingdom and the United States to suspend further discussion of Iran's nuclear programme by the Security Council in exchange for Iran's suspension of sensitive nuclear activities and implementation of the Additional Protocol.

Canada calls on all Non-Nuclear-Weapon States which have not done so already to bring into force a Comprehensive Safeguards Agreement (CSA) with the IAEA. In addition, we urge all States with a CSA to bring into force an Additional Protocol to that agreement. Together, these two instruments should constitute the verification standard pursuant to Article III of the Treaty. Acceptance of both agreements should eventually become a condition of supply of nuclear equipment, material and technology to all Non-Nuclear-Weapon States. We also encourage the full implementation by all States of Security Council Resolution 1540 which requires States to adopt and enforce national legal frameworks and systems of export control to prevent the proliferation of weapons of mass destruction.

On nuclear disarmament, we welcome the reductions made by some of the Nuclear-Weapon States and we encourage them to continue their efforts. However, the currently estimated holdings of 25,500 intact nuclear warheads are still too high and the pathway for further reductions not adequately clear or fully irreversible. We encourage the Nuclear-Weapon-States Parties to reaffirm the NPT's obligation to pursue negotiations in good faith on effective measures towards nuclear disarmament. We would like to see the implementation of commitments already accepted, such as the Principles and Objectives at the 1995 Review Conference and the 13 Practical Steps of the 2000 Review Conference.

The Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT) is still not in force more than a decade after its signature. We continue to urge all states that have not yet done so to ratify the CTBT and work to complete its verification network – the International Monitoring System – which has proven its capability to detect nuclear test explosions anywhere in the world.

While the Conference on Disarmament has made some modest progress, the long awaited resumption of Fissile Material Cut-Off Treaty (FMCT) negotiations has still not occurred. In addition, Canada supports discussions to codify negative security assurances on a legally-binding basis and on the establishment of effective nuclear-weapon-free zones. More progress on these and other disarmament steps set out in 2000 will be most welcome.

Canada firmly believes that peaceful nuclear applications can help in increasing prosperity, contributing to sustainable development, limiting greenhouse gas emissions, and reducing the disparities between developed and developing countries. However, the right to peaceful uses of nuclear energy is not absolute: it is conditional on the fulfilment of the non-proliferation obligations of the NPT. Canada supports new international fuel cycle initiatives which address both peaceful uses and non-proliferation concerns; do not unduly interfere with the free market; and are based on criteria which recognize and reward exemplary non-proliferation credentials of a state.

The NPT is a near-universal legal instrument, which embodies universal norms. Canada calls upon the States which have yet to adhere to the Treaty to accede to it as Non-Nuclear-Weapon States. Canada recognizes that a permanent solution to long-standing regional issues is a key element in achieving this goal.

Mr. Chair, another key Canadian objective is to enhance the NPT's overall credibility and effectiveness. In 2005, Canada submitted a working paper advocating certain institutional improvements. We support annual meetings of the State Parties, and emergency sessions if necessary, to allow for timely discussion of critical issues such as withdrawal or a suspected nuclear weapon test. We advocate for a small standing bureau to provide stewardship and continuity. In addition, we support reporting on the implementation of the Treaty and the continued participation by civil society to enhance transparency, accountability and implementation. We welcome comments by other delegations and look forward to building a consensus around institutional reforms at this and the next Preparatory Committee, so that decisions can be taken at the 2010 Review Conference.

In conclusion, Mr. Chair, let me refer to the debate on what should come first – non-proliferation, disarmament, or cooperation in the peaceful uses of nuclear energy. Canada believes that progress must be made simultaneously in all these core elements of the NPT. Despite its failings, the benefits of the NPT to date have been considerable. Just imagine a world without it. It is our duty to make a dedicated and determined effort, and to display the political will and flexibility necessary, to arrive at a strong and balanced outcome at the 2010 Review Conference that will reinforce this important Treaty.

Thank you Mr. Chair.

Merci, Monsieur le Président,

La délégation canadienne vous adresse ses chaleureuses félicitations pour votre élection et a bien hâte de travailler avec vous.

L'issue de la Conférence d'examen de 2005 a été décevante. Cette dernière a été suivie par un lent démarrage, en 2007, au Comité préparatoire. Il nous incombe maintenant d'œuvrer en vue du succès de la Conférence d'examen de 2010. Il est essentiel, pour les États parties, de souligner la pertinence continue du TNP, de maintenir le pacte de 1995 touchant la « permanence avec responsabilisation » et de répondre efficacement aux grands défis qui ont surgi.

Le TNP est l'une des pierres angulaires de l'architecture de la sécurité internationale. Il a établi trois éléments de base indissociables et se renforçant mutuellement : interdiction de la prolifération des armes nucléaires, l'obligation de poursuivre les négociations de bonne foi en matière de désarmement nucléaire et le cadre de coopération en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le Canada souhaite que la Conférence d'examen de 2010 débouche sur un résultat important et équilibré, qui serve les objectifs du TNP dans chacun des trois domaines constitutifs.

La prolifération nucléaire demeure une préoccupation importante. L'essai nucléaire de la RPDC, en octobre 2006, constituait un défi manifeste contre la volonté de la communauté internationale. Il s'agissait du premier essai nucléaire depuis 1998 et le premier jamais effectué par un État s'étant joint au TNP en tant qu'État non doté d'armes nucléaires. Depuis lors, le Conseil de sécurité a pris des mesures et nous saluons les progrès accomplis dans le cadre des pourparlers à six. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Le Canada presse la RPDC de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, de respecter ses engagements pris lors des pourparlers à six, notamment d'abandonner son programme d'armement nucléaire, et de renouveler son engagement envers le TNP. En outre, ma délégation est inquiète de l'information récente qui peut indiquer coopération nucléaire illicite entre la RPDC et la Syrie, et nous appelons ces deux pays à coopérer pleinement avec l'AIEA afin de clarifier la situation.

Un autre obstacle à la norme de non-prolifération dans le cadre du TNP est le cas de l'Iran. Le Canada reconnaît que l'Iran a le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, mais ce droit est également assorti d'obligations. L'Iran a perdu la confiance du Conseil des gouverneurs de l'AIEA et du Conseil de sécurité car, depuis deux décennies, ce pays dissimule ses activités en matière nucléaire. Nous pressons l'Iran d'amorcer le processus visant à établir la confiance de la communauté internationale dans ses activités nucléaires en se conformant pleinement aux résolutions du Conseil de sécurité. Nous encourageons l'Iran à adopter le programme de mesures incitatives offert par la Chine, la France, l'Allemagne, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis pour suspendre les discussions sur le programme nucléaire de l'Iran au Conseil de sécurité, en échange de la suspension des activités nucléaires sensibles de l'Iran et de la mise en œuvre du Protocole additionnel.

Le Canada lance un appel à tous les États non dotés d'armes nucléaires qui ne l'ont pas encore fait de conclure un accord de garanties généralisées avec l'AIEA. De plus, nous pressons tous les États ayant conclu un tel accord de mettre en vigueur un protocole additionnel à cet accord. Ces deux instruments, pris ensemble, devraient constituer la norme de vérification découlant de l'article III du Traité. L'acceptation des deux accords devrait, à terme, devenir une condition de la fourniture d'équipements, de matériel et de technologies nucléaires à tous les États non dotés d'armes nucléaires. Nous encourageons également la mise en œuvre intégrale, par tous les États, de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, par laquelle les États doivent adopter et appliquer des cadres et régimes juridiques nationaux de contrôle à l'exportation afin d'éviter la prolifération des armes de destruction massive.

En ce qui a trait au désarmement nucléaire, nous saluons les réductions apportées par certains États dotés d'armes nucléaires et les invitons à poursuivre leurs efforts. Toutefois, les stocks estimatifs

CANADA

actuels de 25 500 ogives nucléaires intactes demeurent trop élevés et la voie vers des réductions supplémentaires n'est pas vraiment claire, ni totalement irréversible. Nous incitons les États parties dotés d'armes nucléaires à réaffirmer les obligations prévues au TNP et à poursuivre de bonne foi les négociations sur des mesures efficaces de désarmement nucléaire. Nous souhaiterions constater la mise en œuvre des engagements déjà acceptés, par exemple les principes et objectifs de la Conférence d'examen de 1995 et les 13 étapes pratiques de la Conférence d'examen de 2000.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) n'est pas encore entré en vigueur, plus d'une décennie après sa signature. Nous continuerons à presser tous les États qui ne l'ont pas encore fait de ratifier le TICEN et de travailler à parachever son réseau de vérification, à savoir le système de surveillance international, qui a prouvé sa capacité de déceler les explosions dues à des essais nucléaires partout dans le monde.

Même si la Conférence du Désarmement a connu quelques progrès modestes, les négociations attendues depuis longtemps concernant le Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (FMCT) n'ont pas encore recommencé. De plus, le Canada appuie les pourparlers visant à codifier les garanties de sécurité négative sur une base exécutoire et la création des zones sans armes nucléaires. Des progrès supplémentaires sur les mesures progressives de désarmement établies en 2000, dont celles-ci, seront très bienvenues.

Le Canada croit fermement que les applications nucléaires pacifiques peuvent aider à accroître la prospérité, contribuer au développement durable, limiter les émissions de gaz à effet de serre et réduire les inégalités entre pays industrialisés et pays en développement. Par contre, le droit aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire n'est pas absolu : il faut d'abord s'acquitter des obligations de non-prolifération du TNP. Le Canada appuie les nouvelles initiatives internationales sur le cycle du combustible qui régleront les questions touchant à la fois les utilisations pacifiques et la non-prolifération, n'interféreront pas indûment avec le libre marché et reposeront sur des critères reconnaissant et récompensant les preuves exemplaires de non-prolifération d'un État.

Le TNP est un instrument juridique presque universel qui comporte des normes universelles. Le Canada presse les États qui n'ont pas encore adhéré au Traité de le faire en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires. Le Canada est conscient que, pour atteindre cet objectif, l'un des éléments clés est une solution permanente aux problèmes régionaux de longue date.

Monsieur le Président, le Canada poursuit également un autre objectif clé, à savoir accroître la crédibilité et l'efficacité globales du TNP. En 2005, le Canada a présenté un document de travail en faveur de certaines améliorations institutionnelles. Nous appuyons les réunions annuelles des États parties et les séances d'urgence, au besoin, afin de permettre une discussion opportune des enjeux essentiels, par exemple le retrait, ou lorsqu'on soupçonne un essai d'armes nucléaires. Nous préconisons un petit bureau permanent qui assurera la gestion et la continuité. De plus, nous appuyons la préparation de rapports sur la mise en œuvre du Traité et la participation continue de la société civile afin d'accroître la transparence, la responsabilisation et l'application. Nous accueillons les observations des autres délégations et souhaitons établir un consensus concernant les réformes institutionnelles, à la présente séance et au prochain Comité préparatoire, afin que des décisions puissent être prises à la Conférence d'examen de 2010.

En conclusion, Monsieur le Président, permettez-moi de revenir sur le débat entourant l'établissement des priorités: non-prolifération, désarmement ou coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le Canada croit qu'il faut avancer simultanément sur tous ces fronts essentiels du TNP. Malgré ses lacunes, le TNP a offert jusqu'à maintenant des avantages considérables. Il suffit d'imaginer un monde sans le TNP. Il est de notre devoir de déployer des efforts résolus et de manifester la volonté et la souplesse politiques nécessaires pour parvenir à un résultat ferme et équilibré à la Conférence d'examen de 2010 qui renforcera ce Traité important.

Merci, Monsieur le Président.